

Acceptation des risques

Pour les étudiants jouant au hockey dans le RSEQ GMAA D4

Il y a un risque inhérent de blessure pour tous les étudiants qui jouent dans une ligue de hockey.

L'approbation de l'entraîneur de l'équipe, du directeur sportif de l'école et du directeur de l'école est requise pour tout élève sélectionner pour participer à une équipe de hockey de la RSEQ GMAA. Cependant, il doit être clair que la décision de jouer ou non pour l'équipe de hockey de l'école est la responsabilité exclusive de l'élève et de ses parents ou tuteurs légaux.

Toutes les ligues de hockey du RSEQ GMAA impliquent souvent des contacts violents avec la glace, la bande ou les autres joueurs. Les athlètes et les parents doivent être conscients des risques inhérents à la participation à ces ligues.

Statistiques sur les blessures

- Parmi les sports les plus couramment pratiqués par les jeunes en milieu scolaire et qui causent un nombre important de blessures chaque année, le hockey se classe au 4e rang après le football, le basket-ball et le soccer.
- Les visites aux urgences liées aux sports pour les jeunes ont augmenté de 45 % depuis 2018 pour les athlètes âgés de 11 à 17 ans.
- Pour les blessures liées au hockey chez les élèves-athlètes âgés de 11 à 17 ans, les commotions cérébrales représentent 30 % des visites aux urgences, les fractures représentent environ 25 %, les lacérations et les coupures 15 %, et les entorses et les foulures 30 %.
- Malgré la tendance à imposer des sanctions plus strictes pour les contacts avec la tête, le taux de commotions cérébrales chez les étudiants-athlètes participant à des ligues de hockey scolaire reste élevé.

Plus le niveau de préparation est élevé, notamment en mettant l'accent sur les programmes de conditionnement et de prévention des blessures, mieux l'élève est préparé à jouer au hockey, ce qui contribue à réduire le risque de blessure. Il a également été prouvé que l'utilisation correcte et systématique de l'équipement de protection permet de réduire le nombre de blessures. Veuillez noter que, bien que le port du protecteur buccal ne soit pas obligatoire dans le hockey du RSEQ GMAA, il est fortement recommandé pour tous les joueurs.

Vous devez décider si vous (l'élève et le parent ou tuteur légal) êtes prêt à accepter le risque inhérent de blessure associé au hockey D4 du RSEQ GMAA.

J'ai lu l'information ci-dessus, je comprends et j'accepte les risques de blessures inhérents au hockey D4 du RSEQ GMAA.

Parent/tuteur légal

Élève

École

Catégorie d'âge

Date